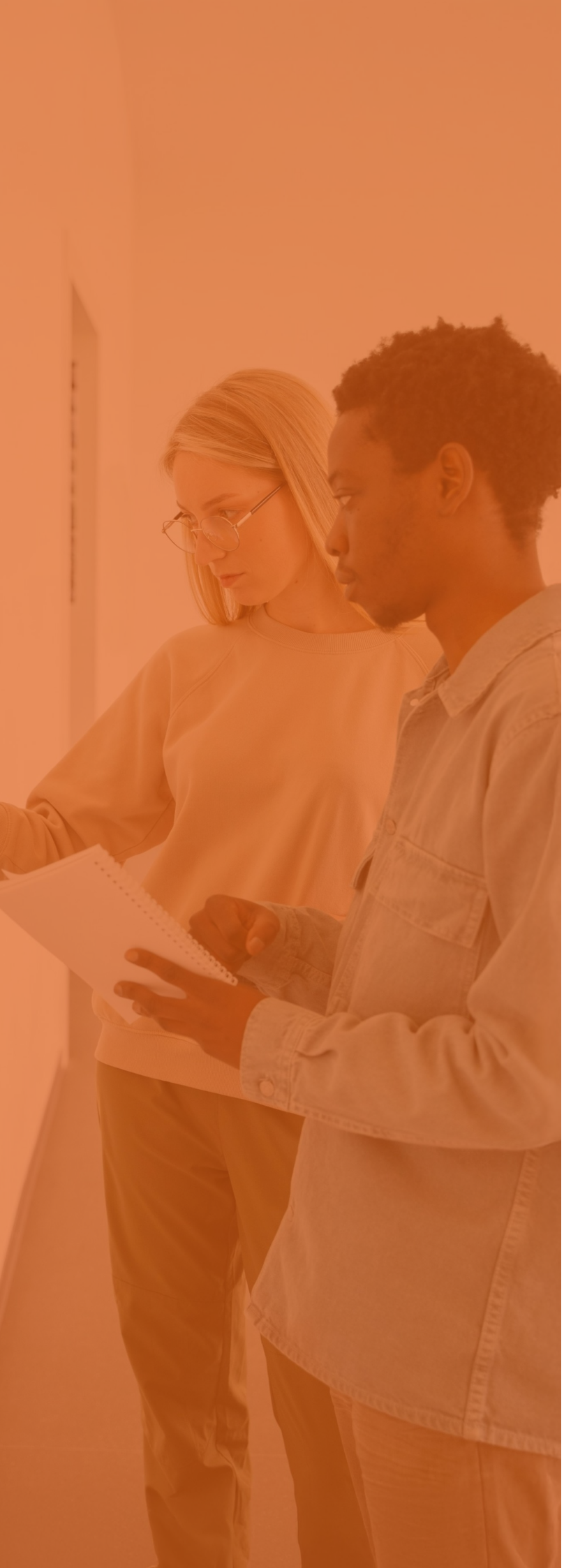


Cfdt:
CENTRE
VAL DE LOIRE

CATALOGUE FORMATIONS SYNDICALES 2025

CFDT Centre-Val-de-Loire

PROCESSUS D'INSCRIPTION

01 ACTIVER VOTRE ESPACE ADHÉRENT

Veuillez vous rendre sur le site centre.cfdt.fr et cliquer en haut à droite sur l'onglet intitulé « Mon espace »

02 M'INSCRIRE SUR LA PLATEFORME

Votre espace adhérent est créé, cliquez sur « Mes accès » puis « Ma formation CFDT ».

03 JE CHOISIS LA FORMATION QUI M'INTERESSE

Afin de retrouver l'ensemble de nos formations, cliquez sur « Catalogue », sur le coté gauche. Lorsque vous cliquez sur la formation de votre choix, vous verrez apparaître : Les objectifs, le programme détaillé, les informations de la formation, le public concerné puis les sessions avec le nombres de places disponibles en temps réel.

04 MA PRÉINSCRIPTION EN LIGNE

Afin de me préinscrire à la formation, je clique sur la « Demande de pré'inscription « et je choisis la session souhaitée. Votre demande de préinscription est transmise à votre syndicat, qui devra la valider. Vous receverez un email avec le lien vers un formulaire à compléter afin de vous inscrire à cette formation.

05 ÉCONOMIQUES, SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES OU SYNDICALES

En parallèle, je pense à soumettre ma demande de congé à mon employeur.

BESOIN DE PLUS DE DÉTAILS ? SCANNEZ LE QR CODE

NOUVEAUTÉ TARIFICATION

À partir du 1er janvier 2024, l'URI Centre-Val-de-Loire introduit de nouvelles tarifications pour ses formations, réparties en cinq catégories. Un tarif spécifique et des règles de financement distinctes seront appliquées en fonction de la famille de formation.

Désormais, l'URI Centre-Val-de-Loire prend en charge intégralement les repas (plafonnés à 20€ par personne le midi et à 30€ le soir), éliminant ainsi la participation de 4€ précédemment demandée pour l'ensemble des formations.

<table>
<tr><th>FAMILLES</th><th>TARIFICATION</th><th>FRAIS DE DÉPLACEMENT/ HÉBERGEMENT</th></tr>
<tr><td>LES INCONTOURNABLES</td><td>Facturable au CSE (155 €), à défaut prise en charge par l'URI
Syndicat 0 €</td><td>Non pris en charge par l'URI *</td></tr>
<tr><td>LES RÉGLEMENTAIRES</td><td colspan="2">Tarif confédéré facturée à l'employeur ou au CSE</td></tr>
<tr><td>LES ADDITIONNELLES</td><td>Facturable au CSE (155€), à défaut tarif confédéré au syndicat (50€)/jour</td><td>Pris en charge par l'URI</td></tr>
<tr><td>LES PRIORITÉS RÉGIONALES</td><td colspan="2" rowspan="2">Formations prises en charges à 100 % par l'URI</td></tr>
<tr><td>LES FORMATIONS JURIDIQUES</td></tr>
</table>

Sauf en cas d'annulation par manque de participants et de proposition de l'URI d'un changement de département.

Cfdt:
CENTRE
VAL DE LOIRE

2025 SOMMAIRE

LES INCONTOURNABLES

- ADHÉRENT CFDT BIENTÔT EN RETRAITE
- AGIR A LA CFDT
- BIENVENUE A LA CFDT
- ÊTRE ÉLU.E CSE, LES INCONTOURNABLES
- ÊTRE ÉLU.E CSE, - DE 50 SALARIÉS
- PRÉPARER ET GAGNER LES ÉLECTIONS (PUBLIC)

LES RÉGLEMENTAIRES

- CSE FONCTION PUBLIQUE, FORMATION SPÉCIALISÉ EN SSCT HOSPITALIÈRE (SESSION 1 ET 2)
- LES MISSIONS SSCT DU CSE (SESSION 1 ET 2)

LES ADDITIONNELLES

- AGIR SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX
- ANIMER ET INTERVENIR EN RÉUNION
- CONDUITE DE PROJET
- DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET SECRÉTAIRE DE SECTION
- JURIDIQUE D'ENTREPRISE
- MANAGEMENT ET GESTION DE CONFLIT
- NÉGOCIATION DE PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL
- PRATIQUES DE NÉGOCIATIONS DANS LE PRIVÉ ET LE PUBLIC
- REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ
- STÉRÉOTYPES DU GENRE AUX VSST

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

- ACCOMPAGNEMENT ARC
- AGIR POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE DANS MON ENTREPRISE, MON ADMINISTRATION (SESSION 1/2)
- AGIR POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (SESSION 1/2)
- FORMATEUR FORMATION SYNDICALE
- GASEL (SESSION 1/2)
- IMAGIN'SYNDICALISATION CADRES
- PROPOSER L'ADHÉSION
- QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET MILITANTE: COMMENT AGIR SUR LA CHARGE ET LA NÉGOCIER
- TRÉSOSYNDICAT

LES FUTURS RETRAITÉS

Adhérent CFDT, bientôt à la retraite

Cette formation a pour but de permettre à l'adhérent bientôt à la retraite de mieux appréhender cette nouvelle étape de vie et de comprendre l'intérêt de rester adhérent.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

2 JOURS

LES INCONTOURNABLES

OBJECTIFS

- Apprendre à définir un projet de vie à l'approche de la retraite.
- Savoir pourquoi rester adhérent lors de la retraite.
- Découvrir le fonctionnement de la CFDT retraités.

PROGRAMME

- Distinguer les différentes représentations liées à la retraite
- Repérer les différentes étapes pour préparer sa retraite
- Découvrir les outils et les ressources
- Découvrir les structures retraitées de la CFDT
- Repérer les moyens au service de l'action syndicale concernant les retraités
- Situer les revendications au service de l'action syndicale concernant les retraités
- Découvrir les actions menées et les avancées obtenues par les retraités

DATES DES FORMATIONS

MARS
• **Du 05 au 06 mars à Bourges**
OCTOBRE
• **Du 20 au 21 octobre à Orléans**

Agir à la CFDT

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Cette formation vous aidera à comprendre l'intérêt de devenir militant CFDT et ainsi vous permettre de devenir acteur et force de proposition afin de consolider votre place dans la CFDT.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

3 JOURS

OBJECTIFS

- Approfondir la connaissance de la CFDT
- Définir la démocratie à la CFDT
- Connaître les enjeux d'un congrès
- Avoir un éclairage sur les positions et négociations de la CFDT
- Devenir acteur de la section syndicale
- Connaître les différents mandats
- Appréhender les différentes méthodes de développement, de fidélisation
- S'approprier les différents outils confédéraux et régionaux

PROGRAMME

- Comprendre le rôle et l'intérêt d'être adhérent
- Décrire le militantisme
- Comprendre le fonctionnement de la CFDT
- Définir la démocratie
- Identifier les pratiques démocratiques à la CFDT
- Situer les enjeux d'un congrès
- Organiser un congrès
- Partager les positions de la CFDT
- Définir le rôle du militant
- Découvrir les mandats dans l'entreprise et à l'extérieur et optimiser le mandatement
- Prendre des responsabilités à la CFDT
- Connaître les arguments et les pratiques
- Etablir un plan de travail
- Utiliser les autres outils confédéraux et régionaux

DATES DES FORMATIONS

MARS

- **Du 25 au 27 mars à Saint-Avertin**
- **Du 26 au 28 mars à Orléans**

DECEMBRE

- **Du 03 au 05 décembre à Bourges**
- **Du 09 au 11 décembre à Blois**

LES INCONTOURNABLES

LES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Bienvenue à la CFDT

Cette formation d'accueil pour tout nouvel adhérent, vous permettra de comprendre et de connaître notre organisation syndicale en découvrant son histoire et son fonctionnement.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

2 JOURS

OBJECTIFS

- Appréhender le syndicalisme
- Connaître l'histoire et les valeurs de la CFDT
- Comprendre l'organisation de la CFDT
- Identifier les différents mandats dans l'entreprise et au sein de la CFDT
- Définir son rôle au sein de la section
- Connaître ses droits et ses devoirs
- Utiliser les différents outils de la CFDT

PROGRAMME

- Définir le syndicalisme
- Connaitre l'histoire du syndicalisme en France
- Identifier les valeurs de la CFDT
- Identifier la structuration de la CFDT
- Définir les droits, devoirs et rôle de l'adhérent
- Comprendre l'importance du mandatement pour la CFDT
- Connaître les outils à disposition

DATES DES FORMATIONS

JANVIER
• **Du 27 au 28 janvier à Saint-Avertin** • **Du 30 au 31 janvier à Châteauroux**
FÉVRIER
• **Du 24 au 25 février à Orléans**
MARS
• **Du 03 au 04 mars à Chartres** • **Du 5 au 6 mars à Châteauroux**
AVRIL
• **Du 01 au 02 avril à Bourges** • **Du 22 au 23 avril à Saint-Avertin**
MAI
• **Du 21 au 22 mai à Blois**
SEPTEMBRE
• **Du 25 au 26 septembre à Saint-Avertin** • **Du 29 au 30 septembre à Orléans**
OCTOBRE
• **Du 8 au 9 octobre à Blois**
NOVEMBRE
• **Du 06 au 07 novembre à Bourges**
DECEMBRE
• **Du 8 au 9 décembre à Saint-Avertin**

LES INCONTOURNABLES

Être élu.e.s CFDT au CSE, les incontournables

ÉLU.ES, FUTURS ELU.ES DU SECTEUR PRIVÉ DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

3 JOURS

LES INCONTOURNABLES

Cette formation vise à ce que chaque élu-e·CFDT soit capable d'investir son mandat de représentant du personnel au sein d'une instance unique, tout en renforçant sa relation aux salarié-e-s et en adoptant un fonctionnement collectif.

Méthode pédagogique : Active, mise en situation, études de cas

OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'élu CSE CFDT comme un acteur reconnu du dialogue social dans son entreprise
- Appréhender le fonctionnement collectif du CSE au service d'un dialogue social de qualité
- Identifier les attributions et missions dévolues au CSE, les moyens et outils mis à disposition par la législation, ou issus du dialogue social, en les reliant aux 4 axes définissant un dialogue social de qualité

PROGRAMME

- Comprendre l'évolution de la représentation du personnel au fil des années
- Identifier la valeur ajoutée du mandat syndical d'un élu CSE
- Identifier le cadre législatif de mise en place du CSE en fonction du contexte de l'entreprise
- Identifier les membres de droit d'une réunion plénière CSE en fonction de l'ordre du jour
- Identifier les étapes qui jalonnent le fonctionnement du CSE et le rôle des élu-e-s CFDT
- Identifier les différentes missions du CSE en les associant aux priorités revendicatives d'une section CFDT
- Appréhender les notions d'information et de consultation du CSE en tant qu'obligations de l'employeur au service des thématiques revendicatives de la section CFDT
- Contextualiser les moyens et les outils à disposition du CSE au regard de la taille de l'entreprise et de son champ d'activité
- Identifier les temps forts de consultation récurrente, leur articulation avec les thèmes de négociation obligatoire dans l'entreprise et le lien aux 4 axes définissant un dialogue social de qualité

DATES DES FORMATIONS

MARS

- **Du 04 au 06 mars à Orléans**
- **Du 12 au 14 mars à Saint-Avertin**
- **Du 12 au 14 mars à Bourges**

AVRIL

- **Du 01 au 03 avril à Châteauroux**

JUIN

- **Du 03 au 05 juin à Orléans**

OCTOBRE

- **Du 01 au 03 octobre à Chartres**
- **Du 14 au 16 octobre à Blois**

TOUS LES MILITANTS IMPLIQUÉS DANS LA CAMPAGNE

3 JOURS

LES INCONTOURNABLES

Préparer et Gagner les élections (public)

Cette formation vise à donner les stratégies, les éléments de méthodes et pratiques syndicales, en vue de mener une campagne électorale dans la fonction publique, partagée par le plus grand nombre de militants.

Méthode pédagogique : Active, travaux en groupe, quiz, exercices pratiques

OBJECTIFS

- Préparer une stratégie de campagne dans le cadre des élections
- Animer un collectif de campagne
- Impliquer le collectif dans la campagne
- Utiliser les outils mis à dispositions pour la campagne
- Faire adhérer pour gagner

PROGRAMME

- Connaitre le plan stratégique 2020/2023 et ses 10 principes
- Identifier les pratiques syndicales à mettre en œuvre
- Construire un plan de campagne électorale
- Appréhender le rétroplanning
- Utiliser le tableau de ciblage
- Élaborer un plan d'action en conservant les préoccupations du développement syndical
- Mobiliser un collectif dédié aux élections, identifier le rôle du groupe de pilotage
- Organiser les actions de terrain
- Valoriser les actions CFDT
- Hiérarchiser les actions à valoriser
- Aller à la rencontre des agents
- Négocier le protocole électoral
- Faire voter CFDT
- Proposer l'adhésion
- Utiliser le rétroplanning
- Connaître les sources d'informations
- Permettre aux stagiaires une expression libre sur le dispositif de formation

DATES DES FORMATIONS

OCTOBRE

- **Du 21 au 23 octobre à Bourges**

NOVEMBRE

- **Du 03 au 05 novembre à Orléans**

DECEMBRE

- **Du 10 au 12 décembre à Chartres**

Être élu.e CFDT au CSE - de 50 salariés

ÉLU.ES
FUTUR.ES ÉLU.ES
DÉLÉGUÉS
SYNDICAUX
DES
ENTREPRISES
- DE 50 SALARIÉS

Cette formation vous permettra de vous approprier le rôle et les moyens de fonctionnement d'un CSE de moins de 50 salariés.

Méthode pédagogique : Active.

2 JOURS

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre le rôle et les missions des mandats dans le cadre du CSE des entreprises de 11 à 49 salariés
- Connaître les moyens et les leviers d'action des élus des entreprises de 11 à 49 salariés
- Savoir articuler son mandat en lien avec les élus, la section et les structures CFDT
- Contribuer à l'élaboration des pratiques syndicales du collectif liées à l'exercice du mandat CSE

PROGRAMME

- Identifier les rôles et missions de l'élu CSE et les spécificités législatives
- Comprendre les particularités du mandat CSE « CFDT »
- Connaître les moyens d'un élu CSE
- Savoir utiliser les leviers d'action d'un élu CSE
- Identifier le réseau d'un élu CSE « CFDT »
- Savoir articuler ses réseaux au service du collectif CFDT
- Définir une pratique syndicale
- Elaborer et organiser une pratique syndicale

DATES DES FORMATIONS

DATE
• **À LA DEMANDE**

LES INCONTOURNABLES

LES RÉGLEMENTAIRES

Les missions santé, sécurité et conditions de travail pour la fonction publique hospitalière

LES ÉLU.E.S ET MANDATÉ.E.S F3SCT DE LA FPH

Cette formation vise à approfondir le cadre réglementaire et les pratiques syndicales de la CFDT, en renforçant la collaboration entre élus et collectifs pour mieux élaborer des stratégies et valoriser les actions menées.

Attention : Cette formation a été conçu pour une animation d'une session de formation étalée sur 5 jours. 3 jours - un travail intersession - 2 jours. 4 mois maximum entre les deux sessions

3 JOURS
+
2 JOURS

TARIF RÉGLEMENTAIRE 36 X TX HORAIRE SMIC BRUT/ PAR JOUR

LES RÉGLEMENTAIRES

OBJECTIFS

SESSION 1

- Décrire le cadre légal de la santé au travail
- Décrire les actions de terrain
- Analyser une situation à risques
- Préconiser les actions de prévention
- Utiliser la QVCT

SESSION 2

- Réaliser une analyse partagée du travail intersessions et favoriser les échanges de pratique
- Construire l'action syndicale

PROGRAMME

SESSION 1

- Présenter le cadre juridique relatif à la santé au travail
- Exposer les interventions sur le terrain
- Évaluer une situation à risque
- Recommander des mesures de prévention
- Appliquer la qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

SESSION 2

- Effectuer une analyse collaborative du travail intersessions et encourager les échanges de pratiques
- Élaborer l'action syndicale

DATES DES FORMATIONS

CHARTRES

- **Session 1 : Du 21 au 23 janvier à Chartres**
- **Session 2 : Du 27 au 28 mars à Chartres**
- **Session 1 : Du 23 au 25 avril à Chartres**
- **Session 2 : Du 26 au 27 juin à Chartres**

BOURGES

- **Session 1 : Du 25 au 27 mars à Bourges**
- **Session 2 : Du 03 au 04 juin à Bourges**

LES ÉLUS CSE DU SECTEUR PRIVÉ

Les missions santé, sécurité et conditions de travail - niveau 1

3 JOURS

TARIF RÉGLEMENTAIRE 36 X TX HORAIRE SMIC BRUT/ PAR JOUR

LES RÉGLEMENTAIRES

Cette formation vous permettra d'appréhender les missions et les rôles du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail. A l'issue de cette formation vous serez en capacité de mettre en œuvre un plan d'action SSCT du CSE basé sur des problématiques de vie au travail par l'analyse de situations de travail.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants. Travail à partir de mises en situation

Cette formation se déroule en deux sessions (niveau 1 et niveau 2) avec un travail intersession à réaliser.

OBJECTIFS

- Les missions et les rôles SSCT du CSE
- Analyse d'une situation de travail
- Préparer en section le portage d'une problématique de vie au travail en CSE

PROGRAMME

- Travail sur les représentations
- Identifier les différentes évolutions législatives
- Identifier les orientations politiques CFDT en matière de santé au travail
- Différencier les obligations et responsabilités de l'employeur en matière de SSCT, des responsabilités et missions SSCT du CSE
- Mettre en œuvre une observation d'une situation de travail à l'aide d'une grille d'observation
- Déterminer les conditions facilitant la parole des salariés sur leur travail à l'aide d'un support d'entretien
- S'approprier les enjeux et la méthodologie d'analyse des indicateurs chiffrés
- Préconiser des actions de prévention en tenant compte des principes généraux de prévention et adapter sa stratégie d'action
- S'approprier une méthodologie pour traiter les situations de problèmes complexes dans une approche globale et transversale
- Amorcer le plan d'action SSCT et l'intégrer dans le plan de travail du CSE

DATES DES FORMATIONS

BLOIS

- **Session 1 : Du 04 au 06 mars à Blois**
- **Session 2 : Du 08 au 09 juillet à Blois**

ORLEANS

- **Session 1 : Du 12 au 14 mars à Orléans**
- **Session 2 : Du 24 au 25 avril à Orléans**

BOURGES

- **Session 1 : Du 18 au 20 mars à Bourges**
- **Session 2 : Du 05 au 06 juin à Bourges**

SAINT-AVERTIN

- **Session 1 : Du 08 au 10 septembre**
- **Session 2 : Du 27 au 28 novembre**

Les missions santé, sécurité et conditions de travail - niveau 2

LES ÉLUS CSE DU SECTEUR PRIVÉ

Cette formation vous permettra de présenter et d'analyser le travail réalisé lors de l'intersession et de lever les freins éventuels à l'exercice de votre mandat. Elle permettra également aux membres des commissions SSCT d'articuler le rôle de la commission avec le CSE pour un portage des thématiques dans les obligations d'informations et de consultation du CSE.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants. Travail à partir de mises en situation

2 JOURS

TARIF RÉGLEMENTAIRE 36 X TX HORAIRE SMIC BRUT/ PAR JOUR

LES RÉGLEMENTAIRES

OBJECTIFS

- Présenter et analyser le travail intersession
- La commission SSCT, analyse du fonctionnement et des missions
- Sensibiliser les membres du CSE aux violences sexistes et sexuelles au travail

PROGRAMME

- Restituer au groupe le travail intersession réalisé par les représentants au CSE et en tirer les enseignements
- Élaborer des pistes d'amélioration et compléter le plan d'action de la section syndicale
- Faire le lien entre les apprentissages de la 4ème journée, lever les freins éventuels
- Permettre au CSE d'analyser le fonctionnement et les moyens de sa Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail.
- Élaborer l'agenda social du CSE concernant les questions de santé, de sécurité et de conditions de travail

DATES DES FORMATIONS

BLOIS

- **Session 1 : Du 04 au 06 mars à Blois**
- **Session 2 : Du 08 au 09 juillet à Blois**

ORLEANS

- **Session 1 : Du 12 au 14 mars à Orléans**
- **Session 2 : Du 24 au 25 avril à Orléans**

BOURGES

- **Session 1 : Du 18 au 20 mars à Bourges**
- **Session 2 : Du 05 au 06 juin à Bourges**

SAINT-AVERTIN

- **Session 1 : Du 08 au 10 septembre**
- **Session 2 : Du 27 au 28 novembre**

LES ADDITIONNELLES

Agir sur les RPS

LES MEMBRES F3SCT PUBLIC ET LES ÉLU.ES CSE PRIVÉ

3 JOURS

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Cette formation vous permettra d'appréhender les phénomènes des risques psychosociaux et de développer une stratégie syndicale au service d'une démarche de prévention.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Comprendre les phénomènes des risques psychosociaux
- S'approprier une méthodologie pour élaborer une stratégie d'action syndicale
- Appréhender une méthode de travail pour inclure les RPS dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

PROGRAMME

- Identifier les différents symptômes des RPS
- Distinguer les différents facteurs de risques des RPS
- Identifier les conséquences des RPS
- Repérer les indicateurs des RPS dans les documents à disposition des élus
- Différencier les notions de travail prescrit et de travail réel
- Identifier les différents étapes qui constituent une démarche de prévention
- Elaborer une stratégie d'action syndicale portant sur une démarche d'action de prévention
- Prendre connaissance du modèle de grille d'analyse INRS pour le diagnostic d'une démarche de prévention
- Appréhender l'élaboration d'une stratégie d'action syndicale
- Découvrir l'outil développé par l'Agence Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT)
- Découvrir les différentes étapes de la méthode.

DATES DES FORMATIONS

MAI
• **Du 21 au 23 mai à Saint-Avertin**
OCTOBRE
• **Du 15 au 17 octobre à Orléans**

TOUS LES MILITANTS PARTICIPANT A DES REUNIONS

3 JOURS

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Animer et Intervenir en réunion

Cette formation a pour but d'apporter des clés et des outils aux militants afin qu'ils soient plus à l'aise lors d'une réunion aussi bien en tant que participants à une réunion qu'en tant qu'animateurs d'une réunion.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants basée sur des mises en situation.

OBJECTIFS

- Identifier les différents types de réunions et le rôle des participants.
- Repérer les conditions de mise en place d'une réunion.
- Identifier la spécificité des réunions institutionnelles.

PROGRAMME

- Les différents types de réunions : objectifs, formes, fonctions et rôles des participants.
- La préparation, l'organisation de la réunion.
- Le rôle spécifique de l'animateur : répartition des interventions et prise de parole.
- La prise de parole spontanée.
- Les réunions institutionnelles : animation, enjeux.
- Stratégie des acteurs, les suites de la réunion.

DATES DES FORMATIONS

MARS
• **Du 11 au 13 mars à Chartres**
JUIN
• **Du 10 au 12 juin à Orléans**
SEPTEMBRE
• **Du 24 au 26 septembre à Châteauroux**
NOVEMBRE
• **Du 19 au 21 novembre à Bourges**

Conduite de projet

MILITANT EN RESPONSABILITÉ DANS UNE STRUCTURE

Cette formation vise à fournir une série de compétences et des cadres de référence qui peuvent s'appliquer à toute une variété de contextes et de défis. Elle donne également des notions à tous ceux qui souhaitent acquérir de nouvelles compétences en gestion et conduite de projet.

3 JOURS

50 € PAR JOUR

OBJECTIFS

- Comprendre les caractéristiques clés de la conduite de projet.
- Apprendre comment l'efficacité de la conduite de projet peut contribuer au travail des syndicats.
- Comprendre les outils et techniques nécessaires pour un travail efficace.
- Être en mesure d'identifier les possibilités de projet pour les syndicats

PROGRAMME

- Aborder les types de projets et leurs particularités
- Réaliser des activités en mode projet dans les syndicat
- Concevoir les tâches de projet
- Travail d'équipe
- Anticiper et éviter les problèmes
- Réaliser le plan d'un projet

LES ADDITIONNELLES

DATES DES FORMATIONS

NOVEMBRE
• **Du 18 au 20 novembre à Chartres**

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX SECRETAIRE DE SECTION OU MILITANTS IMPLIQUÉS DANS LA SECTION

3 JOURS

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Délégués syndicaux et secrétaire de section

Cette formation permettra à tout.e délégué.e syndical.e du secteur privé ou Secrétaire de Section du secteur public quel que soit son lieu d'exercice, de connaître ses droits et le cadre de son action en abordant les missions incontournables des militants.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Appréhender le rôle et les missions du délégué syndical et du secrétaire de section.
- Connaître la CFDT et ses valeurs.
- S'entendre sur la notion de mandatements : droits et devoirs.
- Anticiper l'avenir économique et social de l'entreprise ou de l'administration.
- Animer une section.
- Faire vivre le syndicalisme d'adhérents.
- Organiser les revendications en s'inspirant de la politique CFDT.
- Appréhender la négociation.

PROGRAMME

- Faire émerger les représentations sur le rôle et les missions du DS et Secrétaire de Section.
- Définir les fonctions du DS et secrétaire de section.
- Connaître les champs d'intervention du représentant CFDT dans les structures.
- Recenser les fonctions de la section syndicale.
- Connaître les fonctions de la section syndicale.
- Construire le revendicatif.
- Connaître la politique CFDT.
- S'approprier les thématiques des négociations, s'entraîner à préparer une négociation avec la section.
- Valoriser la communication syndicale.

DATES DES FORMATIONS

MARS - AVRIL
• **Du 31 mars au 02 avril à Saint-Avertin**
MAI
• **Du 13 au 15 mai à Orléans**
JUIN
• **Du 23 au 25 juin à Blois (Priorité syndicat protection sociale et syndicat emploi)**
OCTOBRE
• **Du 15 au 17 octobre à Bourges**

Juridique d'Entreprise

ÉLU.ES CSE ET DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

3 JOURS

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Cette formation vous permettra d'améliorer votre stratégie revendicative au service du dialogue social. A l'issue de cette formation, vous serez en capacité d'exploiter les outils et les documents à votre disposition au sein de votre entreprise, service ou structure..

Méthode pédagogique : Mises en situation basées sur des études de cas réelles

OBJECTIFS

- Connaître la définition juridique d'entreprise.
- Savoir utiliser le code du travail.
- S'approprier les notions d'accords de branche et d'entreprise.
- Connaître les différents documents à disposition au sein de l'entreprise.
- Exploiter le juridique d'entreprise pour mener en lien avec la section l'évolution du dialogue social.
- Connaître les dispositifs confédéraux mis à disposition des adhérents.

PROGRAMME

- Identifier les différentes formes juridiques d'une entreprise.
- Connaître le système d'identification des entreprises.
- Connaître les dispositions d'ordre public et d'ordre supplétif.
- Identifier les différents outils pour utiliser le code du travail.
- Trouver et utiliser sa convention collective.
- Rechercher les dispositions conventionnelles plus favorables que les dispositions du code du travail dans le cadre des réclamations individuelles et collectives.
- Connaître la nouvelle articulation des accords.
- Défendre le collectif en s'appuyant sur les différents accords en vigueur. Identifier les différents acteurs juridiques en interne et en externe à l'entreprise.
- Identifier l'ensemble des documents mis à disposition dans l'entreprise.
- Savoir repérer les éléments de réponses en lien avec un problématique de travail en s'appuyant sur l'ensemble des documents à disposition dans l'entreprise.
- Identifier et lister les sujets de revendication.
- Trier par niveau d'importance et d'urgence les sujets de revendication identifiés.
- Etablir une stratégie syndicale à partir des ressources disponible.
- Élaborer le plan d'action revendicatif.
- Connaître les outils CFDT à disposition des adhérents

DATES DES FORMATIONS

MAI
• **Du 13 au 15 mai à Chartres**
JUIN
• **Du 04 au 06 juin à Châteauroux**
DÉCEMBRE
• **Du 03 au 05 décembre à Saint-Avertin**

LES MILITANTS MANDATÉS POUR NÉGOCIER UN PAP

Négociation de protocole d'accord préélectoral

1 JOUR

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Cette formation a pour but de permettre aux militants mandatés pour négocier un protocole d'accord préélectoral, de mener les négociations dans les meilleures conditions.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre les orientations CFDT dans la négociation des PAP
- Connaître les informations obligatoires et les règles de validité du PAP afin de négocier des dispositions plus favorables

PROGRAMME

- La maîtrise du processus électoral
- Les enjeux de la négociation
- Connaître les différents accords liés à la mise en place des CSE
- Maîtriser les règles de la négociation d'un protocole d'accord préélectoral
- Identifier les éléments clés à négocier dans un PAP à partir d'un modèle d'accord

DATES DES FORMATIONS

NOVEMBRE
• **Le 19 novembre à Blois**

Pratiques de négociation dans le privé et le public

ÉLU.ES ET MANDATÉ.ES CFDT PRIVÉ/PUBLIC

3 JOURS

50 € PAR JOUR

Cette formation permet aux représentants CFDT d'acquérir les compétences pour préparer et mener des négociations efficaces, tout en valorisant les accords obtenus. Elle renforce leur savoir-faire et savoir-être, notamment pour les militants du secteur public, qui découvrent ces pratiques.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Connaître les enjeux et l'intérêt de la négociation pour la CFDT
- Faire la distinction entre les instances paritaires et les espaces de négociation
- Être force de proposition en lien avec la réalité de son établissement ou son entreprise
- Appréhender la démarche de négociation
- Sensibiliser les négociateurs sur les nouveaux leviers et les nouvelles thématiques de négociation (tels que les 14 thématiques issues de l'ordonnance du 17 février 2021 ; la transition écologique juste ; les enjeux du numérique ; le télétravail...).
- Argumenter face aux employeurs
- Valoriser son action syndicale

PROGRAMME

- Définir la négociation
- Décrire les mécanismes de la négociation
- Situer la « place » et les acteurs de la négociation
- Faire le lien entre négociation / mandats CFDT / contexte revendicatif
- Construire des objectifs de négociation
- S'outiller et bâtir un argumentaire
- Mener une négociation
- Rendre compte et valoriser l'action de la négociation CFDT.

DATES DES FORMATIONS

FÉVRIER
• **Du 26 au 28 février à Bourges**
AVRIL
• **Du 15 au 17 avril à Châteauroux**
JUIN
• **Du 03 au 05 juin à Chartres**
SEPTEMBRE
• **Du 22 au 24 septembre à Saint-Avertin**
OCTOBRE
• **Du 07 au 09 octobre à Orléans**

LES ADDITIONNELLES

REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ

Représentant de proximité

2 JOURS

50 € PAR JOUR

LES ADDITIONNELLES

Cette formation vous permettra de connaître le rôle des Représentants de Proximité, de comprendre leurs deux missions essentielles et de renforcer les pratiques syndicales CFDT pour un engagement plus efficace.

Méthode pédagogique : Active, pour encourager la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Connaître le rôle des Représentants de Proximité
- Comprendre les 2 missions du Représentant de proximité
- Renforcer les pratiques syndicales CFDT

PROGRAMME

- Exprimer sa conception des rôles du RdP
- Identifier les références légales
- Repérer les incontournables d'un accord RdP
- Identifier des situations et problèmes dans le milieu professionnel
- S'exercer au questionnement de l'employeur
- Analyser le fonctionnement des RdP
- Valoriser les actions des RdP CFDT
- Développer la Section Syndicale

DATES DES FORMATIONS

JUIN
• **Du 18 au 19 juin à Orléans**

Stéréotypes du genre aux VSST

LES MILITANTS, LES ÉLU.ES CSE LES RÉFÉRENTS VSST

2 JOURS

50 € PAR JOUR

Cette formation permet aux militants élus des CSE du privé comme du public d'établir une politique de prévention des VSST au sein de leurs entreprises ou administrations.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Définir les différents domaines des stéréotypes au sexisme
- Identifier les actions du plan mixité pour lutter contre les stéréotypes du genre
- Connaître la réalité qualitative et quantitative des VSST
- Élaborer une politique de prévention des VSST

PROGRAMME

- Appréhender les différentes notions
- Comprendre l'évolution intellectuelle des stéréotypes vers les préjugés et vers le sexisme
- S'approprier le Plan d'Action mixité dans nos structures et dans les sections
- Résumé de l'histoire des actions menées par la CFDT contre les VSST
- Exprimer ses représentations sur les VSST
- Identifier les différentes sources du droit : pénal, travail et fonction publique + charte interne VSST
- S'approprier le guide de prévention des VSST de la CFDT
- Connaître les acteurs et les étapes de la prise en charge d'une victime
- Mettre en œuvre le plan de prévention dans l'entreprise

DATES DES FORMATIONS

AVRIL
• **Du 03 au 04 avril à Bourges**

LES ADDITIONNELLES

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Accompagnant ARC

MILITANTS DU PUBLIC/PRIVÉ SOUS CONDITION*

Votre parcours de militant au sein de votre entreprise ou de votre administration vous permet d'avoir une certaine expérience du dialogue social et de l'animation d'un collectif d'adhérents. Vous avez de l'appétence pour l'accompagnement et le partage d'expérience auprès de collectifs, alors cette formation est faite pour vous, devenez Accompagnant ARC

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants

OBJECTIFS

- Se situer en tant qu'acteur de l'ARC.
- S'inscrire dans le A de l'ARC et appréhender ce que recouvre l'accompagnement CFDT.
- S'outiller et s'entraîner à mettre en œuvre les différentes phases de l'accompagnement (relation de qualité, état des lieux, co-construction du plan d'action, animation de réunion, clôture de l'accompagnement et valorisation de l'action menée).

PROGRAMME

- Comprendre le cadre et les enjeux de la politique ARC.
- Se familiariser avec le « R » et le « C » de l'ARC.
- Appréhender les marqueurs CFDT de l'accompagnement et la posture de l'accompagnant ARC.
- Connaître ses ressources actuelles et cibler celles à développer.
- Identifier les thématiques d'accompagnement et maîtriser les paramètres de l'organisation type d'un accompagnement.
- Se projeter sur un accompagnement et organiser son lancement.
- Développer sa pratique syndicale phare de la phase 1.
- S'approprier les enjeux et les outils.
- Développer sa capacité à entrer en relation avec les sections/élus.
- Asseoir sa posture et sa pratique d'accompagnant ARC.
- Réaliser les points d'étapes et la projection sur les rencontres successives.
- Identifier les enseignements d'une action à partir de 4 axes d'une action syndicale de qualité/ dialogue social de qualité.
- Organiser la valorisation des résultats de l'action syndicale.
- Structurer le suivi de la section/élu.

DATES DES FORMATIONS

BLOIS
• **Du 03 au 05 juin à Blois**

3 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

* Conditions : Militants du public et du privé ayant quelques années d'expérience du dialogue social en entreprise ou administration et de l'animation de collectifs d'adhérents.
Faire partie des instances de syndicats ou de structures professionnelles ou interprofessionnelles de proximité.

LES ÉLU.ES CSE
LES MANDATÉS
(MDPH, AGEFIPH, FIPHFP)
LES MILITANTS

3 JOURS
+
1 JOUR

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Agir pour la transition écologique dans mon entreprise ou administration Session 1 et 2

Cette formation a pour but de permettre aux équipes CFDT de porter la notion de transition écologique juste au même titre que n'importe quelle autre revendication et l'intégrer dans les prérogatives des élues CSE et des négociateurs et négociatrices.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants travail en mode projet

Attention : Cette formation se déroule en deux sessions distinctes. Pensez bien à vous inscrire aux deux sessions.

OBJECTIFS

- Appréhender les notions concepts et enjeux du Développement Durable et de la Transition Ecologique Juste
- Connaitre les différents moyens d'agir pour la Transition Juste dans mon entreprise
- Construire un projet de Transition Ecologique Juste dans mon entreprise.

PROGRAMME

- Énoncer ses représentations sur des actions de développement durable,
- Structurer ses connaissances sur le développement durable et la transition écologique juste,
- Intégrer des objectifs mondiaux,
- Examiner l'enjeu de la transition écologique juste,
- Identifier la place du développement durable et de la transition juste à la CFDT.
- Identifier les pratiques d'émulation écologique,
- Lister les améliorations envisageables dans l'entreprise,
- Identifier 4 façons d'agir pour la transition écologique juste dans son entreprise,
- Utiliser le site CFDT comme ressource,
- Inscrire la transition écologique juste dans l'action syndicale,
- Imaginer une action Transition Ecologique Juste ponctuelle.
- Coconstruire une démarche de conduite de projet,
- Préparer un plan d'action,
- Examiner son projet devant un public.

DATES DES FORMATIONS

MARS
SESSION 1 • **Du 18 au 20 mars à Saint-Avertin**
SEPTEMBRE
SESSION 2 • **Le 23 septembre à Saint-Avertin**

Agir pour l'insertion et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap - Session 1 et 2

LES ÉLU.ES CSE LES MANDATÉS (MDPH, AGEFIPH, FIPHFP) LES MILITANTS

2 JOURS + 2 JOURS

50 € PAR JOUR

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Cette formation a pour but de permettre d'appréhender la notion du handicap et de construire des actions syndicales en faveur des travailleurs et travailleuses en situation de handicap.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants travail en mode projet

Attention : Cette formation se déroule en deux sessions distinctes. Pensez bien à vous inscrire aux deux sessions.

OBJECTIFS

- Définir et appréhender la notion de handicap dans la société
- Connaitre et savoir utiliser les textes et la réglementation
- Construire l'action syndicale de la CFDT dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration
- Informer et sensibiliser les travailleurs en matière de handicap
- Mobiliser les outils de communication sur le sujet du handicap
- Négocier un accord handicap
- Développer la CFDT en proposant l'adhésion à tous

PROGRAMME

- Dégager les préjugés conscients ou inconscients sur les travailleurs en situation de handicap dans le monde du travail
- Définir le handicap
- Etablir la cartographie des lieux d'actions
- Distinguer les notions de prévention, insertion, maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap
- Retracer les grands principes des différentes lois sur le handicap
- Identifier les obligations des employeurs et les droits des travailleurs en situation de handicap contenus dans les lois de 2005, 2018, 2019 et 2021
- Traduire les obligations légales en perspectives syndicales
- Mesurer les enjeux et les freins de l'action syndicale sur le handicap
- Identifier les différentes phases d'une action syndicale
- Comprendre la méthode projet
- Mesurer les enjeux et les freins de communiquer sur le handicap
- Comprendre la notion d'accessibilité de la communication en matière de handicap
- Créer la première communication de sa démarche de sensibilisation prenant en compte les enjeux de la communication et les critères d'accessibilité
- Identifier les rubriques essentielles d'un accord handicap
- Construire le contenu d'un accord pour son entreprise ou son administration
- Identifier les règles et principes de négociation
- Mesure l'importance de développer l'adhésion dans son entreprise ou son administration
- Adapter sa stratégie de développement en incluant des critères d'accessibilités pour les personnes en situation de handicap

DATES DES FORMATIONS

AVRIL

SESSION 1
- **Du 08 au 09 avril à Blois**

SEPTEMBRE

SESSION 2
- **Du 09 au 10 septembre à Blois**

Formateur formation syndicale

NOUVEAUX FORMATEURS

4 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Cette formation doit permettre aux nouveaux formateurs d'exercer leurs animations dans le cadre et les pratiques de la formation syndicale CFDT. La formation « Animer une formation syndicale » vise, plus précisément, à leur permettre de découvrir le rôle de l'animateur de formation dans le cadre et le contexte de l'apprentissage des adultes. Elle doit être complétée de formations thématiques, tout au long de leur parcours de formateur.

OBJECTIFS

- Appréhender le rôle du formateur
- Identifier les conditions d'apprentissages de l'adulte en formation
- Se repérer dans les dispositifs pédagogiques
- S'approprier l'animation d'une séquence
- S'approprier l'animation d'une formation
- Appréhender la notion d'évaluation

PROGRAMME

- Identifier les représentations du formateur
- Identifier les fonctions, rôles, responsabilités et statut du formateur syndical
- Identifier les différentes étapes du démarrage d'une formation
- Expliquer l'importance du démarrage d'une formation
- Définir les élements d'un modèle de pédagogie des adultes
- Expliquer une situation d'apprentissage
- Repérer les éléments pédagogiques d'un déroulé de formation
- Expliquer la place des objectifs dans la formation
- Différencier méthodes, techniques, outils et supports dans le déroulement de la formation
- Auto-évaluer le processus d'apprentissage
- S'approprier des techniques pédagogique en identifiant les conditions et précautions d'utilisation
- Identifier les caractérisques d'un groupe de formation
- Examiner des situations et évènements ponctuant la vie d'un groupe en formation
- S'entraîner à l'animation d'une séquence
- Identifier les caractéristiques de la co-animation
- Identifier les principales composantes de l'évaluation en formation

DATES DES FORMATIONS

JANVIER
• **Du 14 au 17 janvier à Bierville**

Gasel - Niveau 1

LES TRÉSORIER.E.S ET GESTIONNAIRES DE FICHIERS AU SEIN D'UN SYNDICATS

2 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Cette formation de niveau 1 a pour but de permettre aux utilisateurs de GASEL de maîtriser la manipulation de l'outil et de comprendre l'intérêt politique de l'application.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants par l'utilisation de l'outil et la mise en pratique des points abordés directement sur le logiciel.

OBJECTIFS

- Être en capacité d'utiliser l'outil GASEL au service de sa structure.
- Comprendre l'utilité d'avoir un fichier adhérent complet et actualisé pour l'ensemble de l'organisation.
- Savoir utiliser les fonctionnalités avancées de GASEL
- Connaître la sociologie de sa structure pour ensuite définir sa politique

PROGRAMME

- Les enjeux politiques de GASEL.
- Les chartes.
- Les étapes indispensables à l'ouverture de GASEL.
- La navigation dans l'outil.
- Les étapes de la création d'une structure.
- Les étapes de la création d'un adhérent à son départ.
- Les éléments de l'enregistrement et de la modification d'une cotisation.
- Les éditions et autres éléments de communication, les extractions et les statistiques.

DATES DES FORMATIONS

AVRIL
• **Du 15 au 16 avril à Saint-Avertin**

LES TRÉSORIER.E.S ET GESTIONNAIRES DE FICHIERS AU SEIN D'UN SYNDICATS

2 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Gasel - Niveau 2

Un outil au service de la connaissance de sa structure
En partenariat avec le SCPVC (Service Central de Perception et de Ventilation des Cotisations)

Vous utilisez Gasel au sein de votre syndicat et souhaitez optimiser son utilisation. La formation niveau 2 vous apportera la maîtrise de ses principales fonctionnalités de façon autonome et leur utilisation au service des objectifs politiques du syndicat.

OBJECTIFS

- Approfondir les fonctions principales du logiciel GASEL
- Savoir utiliser les fonctionnalités avancées de GASEL
- Approfondir les fonctions principales du logiciel GASEL
- Savoir utiliser les fonctionnalités avancées de GASEL

PROGRAMME

- Maîtrise des fonctions avancées
- Lecture et exploitation des tableaux de bord
- Modifications de masse
- Adhésion en ligne
- Module de transfert
- Gestion de listes de diffusion, de mails personnalisés

DATES DES FORMATIONS

OCTOBRE
• **Du 28 au 29 octobre à Saint-Avertin**

Imagin'syndicalisation Cadres

LES MILITANTS DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

2 JOURS + 1 JOUR

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Cette formation s'adresse aux militants souhaitant développer la CFDT dans le collège cadres. Elle s'adresse en priorité à des militants non-cadres qui ne savent pas comment s'y prendre pour proposer l'adhésion à des cadres. Elle est également adaptée à des militants cadres qui souhaitent se développer parmi les cadres.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants. Cette formation demande un travail intersession

OBJECTIFS

- Améliorer le taux de syndicalisation des cadres à la CFDT et notre implantation dans le collège cadres.
- Lutter contre les stéréotypes concernant les cadres et le management.
- Améliorer la prise en charge syndicale des cadres dans les entreprises et les administrations et au sein de la CFDT (syndicat, URI et FD).

PROGRAMME

- Modifier son regard sur les cadres et sur le management.
- Préciser la notion de cadre et appréhender ce qu'est le management.
- Connaître les préoccupations et les revendications des cadres dans les secteurs privé et public.
- Articuler le sens du syndicalisme d'adhérents et une démarche de développement spécifique en direction des cadres.
- Connaître les attentes et motifs d'adhésion des cadres.
- Proposer l'adhésion à des cadres.
- Expérimenter une méthodologie pour aller à la rencontre des cadres
- Effectuer un retour sur le travail intersession et s'entraîner à la proposition d'adhésion.
- Identifier les repères historiques et les choix politiques de la CFDT.
- Proposer un plan d'action pour
- Améliorer la prise en charge des Cadres

DATES DES FORMATIONS

JUIN
• **Du 17 au 18 juin à Saint-Avertin**

Cette formation de 3 jours est composée de 2 jours + travail intersession + 1 jour.

COLLECTIF OU MILITANTS ENGAGÉS

Proposer l'adhésion

Besoin d'aide pour surmonter les obstacles à l'adhésion ? Cette formation vous offre des clés pour comprendre les freins individuels et collectifs, ainsi que les mécanismes favorisant l'adhésion, afin que vous soyez plus à l'aise dans cette démarche.

Méthode pédagogique : Active

2 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

OBJECTIFS

- Compréhension du sens de l'adhésion et du syndicalisme des membres.
- Maîtrise de la proposition d'adhésion, de l'argumentation et de la gestion des objections.
- Acquisition des compétences pour finaliser les adhésions et fidéliser les membres.

PROGRAMME

- Comprendre les principes et les composants de l'adhésion.
- Reconnaître l'importance du syndicalisme des adhérents pour la CFDT.
- Analyser les obstacles et les incitations à l'adhésion.
- Identifier les objections pour élaborer un argumentaire efficace.
- Pratiquer la proposition d'adhésion.
- Déterminer les éléments et les compétences nécessaires à la proposition d'adhésion.
- Développer des actions clés pour fidéliser les membres.

DATES DES FORMATIONS

MARS
• **Du 10 au 11 mars à Saint-Avertin**
NOVEMBRE
• **Du 04 au 05 novembre à Châteauroux** • **Du 18 au 19 novembre à Orléans**

Qualité de Vie au Travail et Militante: Comment agir sur la charge et la négocier

CADRES ET NON CADRES MILITANTS ÉLU.E.S

L'objectif de la formation est de sensibiliser les militants syndicaux que la charge de travail des cadres doit être prise en compte.

Formation collective avec environ 50 places

1 JOUR

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de charge de travail
- Appréhender les obligations juridiques : charge raisonnable, alerte pour surcharge
- Parler de la fatigue professionnelle
- Déculpabiliser face aux troubles psycho-sociaux : intensification, conditions déstabilisantes
- Envisager une action personnelle, professionnelle ou syndicale pour mieux réguler la charge

PROGRAMME

- Evaluer la charge et contenir la surcharge
- Questionner son vécu en entreprise
- Analyser la parole des participants
- Reformuler des perspectives
- Evaluer son degré de satisfaction de la journée

DATES DES FORMATIONS

MARS
• **Le 06 mars à Orléans**

LES MILITANTS QUI UTILISENT TRÉSO LE COLLECTIF DE LA STRUCTURE

Trésosyndicat

MODULE 1 : 3 JOURS

MODULE 2 : 3 JOURS

PRISE EN CHARGE PAR L'URI

LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Cette formation a pour but de donner aux trésoriers les outils nécessaires à la mise en place d'une politique financière.
Elle vous aidera à partager régulièrement le suivi budgétaire avec un collectif et à présenter vos comptes simplement.

Méthode pédagogique : Active facilitant la participation, l'implication et l'interaction des participants.

OBJECTIFS

- Répondre aux obligations de transparence financières qui oblige chaque année, toutes les organisations syndicales à tenir une comptabilité d'engagement et à publier leurs comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe).
- Être accessible par tous.
- Permettre d'associer le collectif aux décisions budgétaires

PROGRAMME

1. Module 1 :

- Paramètrage
- Classer les pièces comptables
- Saisie d'écriture
- Faire une facture
- Rapprochement bancaire
- Les moteurs de recherche
- Gestion de l'exercice
- Les états de synthèse
- Publication des comptes

2. Module 2 :

- Retour rapide sur quelques points du module 1
- Apprendre à identifier et corriger ses erreurs de saisies
- Les missions et tâches du trésorier
- Budget
- Analytique
- Gestion de l'exercice
- Comptes annuels
- Publication des comptes annuels

DATES DES FORMATIONS

NIVEAU 1
• **Du 23 au 25 septembre à Orléans - Niveau 1**
NIVEAU 2
• **Du 16 au 18 décembre à Orléans - Niveau 2**

Cfdt:

CENTRE
VAL DE LOIRE

Explorez de nouvelles perspectives, renforcez vos compétences et amplifiez votre impact en tant que militant grâce à nos formations syndicales. Rejoignez-nous pour des sessions enrichissantes qui façonneront votre engagement et renforceront notre mouvement collectif



Cfdt:

CENTRE
VAL DE LOIRE

VOS INTERLOCUTEURS DE PROXIMITÉ



UD 28

Christine MALLET
cfdt28@wanadoo.fr

UD 45

Marie-Laure MAHOT
loiret@centre.cfdt.fr

UD 41

Laurence LE TOHIC
lolocfdt@hotmail.fr

US 37

Xavier RAHARD
xrahard@centre.cfdt.fr

UD 18

Sylvie MARCELLOT
cfdt.sylvie@yahoo.fr

UD 36

Géraldine RAULT
rault36@gmail.com

INFORMATIONS URI

POLE FORMATION URI CENTRE

10, Rue Théophile NAUDY
45000 Orléans
formationsyndicale@centre.cfdt.fr
02 38 22 38 67

SITE INTERNET

centre.cfdt.fr
Retrouvez le calendrier des formations dans l'onglet **Formation Syndicale**

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Scannez et plongez dans notre engagement !
Suivez nous sur les réseaux pour rester connecté à nos actions.

ENSEMBLE, FAISONS BOUGER LES CHOSES !

centre.cfdt.fr

Choisissez sur la plateforme ma formation en un clic, vos dates de formation en temps réel.

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE